



## Etat en faillite, Etat voyou

### Description

Après avoir dépensé tous azimuts depuis près de 50 ans, et présenté des budgets en déséquilibre depuis 1974, l'Etat français, sous la conduite d'E.Macron et de B.Le Maire, s'apprête à forcer la dose en présentant un budget en déséquilibre de plus de 5% du PIB, en réalité, plus de 100% par rapport aux ressources escomptées. L'Etat affiche cyniquement une dette cumulée de plus de 3.000 milliards d'euros.

Alors que le PIB de la France augmentait de 285 milliards d'euros en 2022, l'Etat a emprunté plus de 600 milliards d'euros.

Certes, le « quoi qu'il en coûte » du Covid a plombé les comptes. Mais la gabegie ne s'est jamais arrêtée. Comment expliquer le déficit de 6,5% du PIB en 2021, de 4,7% en 2022, et le déficit déjà réalisé de 190 milliards en 2023, alors que nous ne sommes qu'en septembre ?

Notons que ni l'opposition, ni la Cour des Comptes, ni nos médias mainstream ne s'en inquiètent.

Seuls quelques économistes courageux, comme Marc Touati ou Philippe Herlin, osent dire la vérité.

Oui, l'Etat finance tout, et n'importe quoi, à guichet ouvert.

– Contribution à l'Europe

– vaccins commandés mais non utilisés

– guerre au Sahel, en Ukraine, en Arménie, migrants... On dépense pour tout, exception faite de nos dépenses indispensables concernant l'école, les facs, la justice, les hôpitaux, les centrales nucléaires, les infrastructures.

### D'Etat dépensier à Etat- voyou, il n'y a qu'un pas

L'Etat, par la voix du ministre du travail, enjoint le régime Agirc- Arrco de lui céder chaque année, une somme comprise entre 1 et 3 milliards d'euros, sous prétexte que ces régimes ont réussi à se

ménager une réserve de 68 milliards d'euros.

Créés au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Agirc et l'Arrco sont les caisses de retraites complémentaires des salariés du secteur privé.

Alors que les fonctionnaires voient leur pension calculée sur la base de 75% de leur dernier salaire, les salariés du secteur privé voient leur retraite dite de base, retraite du régime général, calculée sur une valeur moyenne des 25 meilleures années, le tout plafonné à 50% du plafond de la Sécurité Sociale.

Pour augmenter cette retraite de misère, les partenaires sociaux ( organisations syndicales et organisations patronales) ont méthodiquement construit les règles régissant les retraites complémentaires.

Ces retraites complémentaires sont entièrement financées par des cotisations, retenues sur les fiches de paies

Le montant total de ces réserves, de l'ordre de 68 milliards d'euros, correspond à peu près à 9 mois de paiement de prestations retraites complémentaires.

Il n'y a aucune raison que l'Etat se serve de ces réserves.

Si l'Etat passait à l'acte, cela serait du détournement de fonds, du vol.

L'Etat, trop longtemps dirigé par des énarques

inspecteurs des finances, n'a aucun scrupule à vouloir spolier les salariés en activité et les retraités.

Un bras de fer entre Etat et secteur privé va s'engager.

Gageons que si l'Etat l'emporte, aucune valeur, aucun bien, aucune réserve, ne sera plus en sécurité en France.

Les épargnants et les propriétaires d'un bien, quel qu'il soit, auront du souci à se faire.

## **Copernic**

### **Categorie**

1. Politique

### **date créée**

5 octobre 2023